

PROJET PÉDAGOGIQUE MULTI- SITE PÔLE NORD



Mis à jour en septembre 2024

Table des matières

I. SOCLE COMMUN DES MULTISITES.....	1
I) Descriptif de l'organisateur et du multisite.....	2
A) L'organisateur	2
B) Le fonctionnement général	2
C) Les horaires d'accueils.....	2
D) La politique tarifaire.....	3
E) Les inscriptions et réservations.....	3
F) Présentations 3 structures sur les 3 pôles	4
II) Les documents obligatoires sur le multisite	5
II. SOCLE SPÉCIFIQUE DU MULTISITE PÔLE NORD.....	6
a) Les informations générales du multisite pôle nord.....	6
1) Coordonnées des directeurs du multisite Pôle « Nord »	7
2) Les sites de Podensac.....	8
3) Le site de Portets	9
4) Le site de Virelade	10
b) Les rôles et fonctions de chacun	11
1) Organigramme général et qualifications.....	11
2) Les fonctions de directeur de pôle	12
3) Les fonctions du directeur adjoint de Pôle	13
4) Les fonctions de référent de site.....	13
5) Les fonctions d'Animateur	14
c) Les objectifs	15
1) Les intentions éducatives du territoire	15
2) Les objectifs généraux retenus.....	16
3) Déclinaison des objectifs généraux, opérationnels et des moyens.....	17
d) Les postures pédagogiques de l'équipe d'animation	18
e) Les réunions d'équipe.....	20
f) Le fonctionnement.....	21
1) La journée type	22
2) Les différents temps de la journée	23
3) Les points non négociables	24
4) Les moyens humains et matériels	25
III. Indicateurs d'évaluation	26
1) Évaluation des projets.....	27
2) Évaluation des équipes	27
IV. Conclusion	27

I) SOCLE COMMUN DES MULTISITES

a) Descriptif de l'organisateur et du multisite :

1) L'organisateur

La Communauté de communes Convergence Garonne est un EPCI issu de la fusion de la Communauté de communes Coteaux de Garonne, de la Communauté de communes de Podensac et 5 autres communes limitrophes (Cardan, Escoussans, Lestiac sur Garonne, Paillet, Rions).

La Communauté de communes Convergence Garonne est composée actuellement de 27 communes rassemblant 32 400 habitants sur un territoire rural.

Le siège de l'organisateur de la Communauté de communes Convergence Garonne se situe aux 12 rue de maréchal Leclerc de Hauteclocque à Podensac (33720).

La collectivité a décidé de mettre en place un fonctionnement d'accueil de loisirs en multisite pour les temps du périscolaire du mercredi et pour les temps extrascolaires des vacances :

- Un 1^{er} pôle (pôle sud) regroupant 3 accueils de loisirs situés sur les communes de Cérons, Landiras et Preignac
- Un 2^e pôle (pôle Nord) regroupant 3 accueils de loisirs sur les communes de Podensac, Portets, et Virelade
- Un 3^e pôle (pôle Est) regroupant 4 accueils de loisirs sur les communes de Béguey, Cadillac, Loupiac et Rions (les 4 sur le temps périscolaire du mercredi et les 2 premiers sur le temps extrascolaire).

2) Le fonctionnement général

Le règlement intérieur est commun à l'ensemble des accueils de loisirs en gestion directe de la collectivité.

Le calendrier des ouvertures et fermetures des structures de l'ensemble de la collectivité.

		PÉRISCOLAIRES	VACANCES					
PÔLES	STRUCTURES	MERCREDI	HIVER	PRINTEMPS	JUILLET	AOUT	TOUSSAINT	NOËL
NORD	PODENSAC	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert		Ouvert	Tout la période
	PORTETS	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	2 dernières semaines	Ouvert	
	VIRELADE	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert		Ouvert	
SUD	CERONS	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	3 premières semaines	Ouvert	
	LANDIRAS	Ouvert	Ouvert	Ouvert	3 premières semaines	Dernière semaine	Ouvert	
	PREIGNAC	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	première semaine	Ouvert	2 ^e semaine
EST	BEGUEY	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Dernière semaine	Ouvert	
	CADILLAC	Ouvert	Ouvert	Ouvert	Ouvert	3 premières semaines	Ouvert	2 ^e semaine
	LOUPIAC	Ouvert						
	RIONS	Ouvert						

3) Les horaires d'accueils

Selon le temps d'accueil, 1 ou 2 possibilités d'accueils s'offrent aux familles

- En journée ou demi-journée les temps périscolaires (mercredi)
- Uniquement en journée sur le temps extrascolaire (vacances)

Inscription à la journée	Inscription à la demi-journée (uniquement les mercredis en période scolaire)
Arrivée de 7h30 à 9h Temps d'accueil de 9h à 17h Départ de 17h à 18h30	<u>Matinée</u> Temps d'accueil de 7h30 à 9h Temps d'accueil de 9h à 13h30 Départ de 13h30 à 14h <u>Après-midi</u> Temps d'accueil de 11h30 à 12h Temps d'accueil de 12h à 17h Départ de 17h à 18h30

4) La politique tarifaire

Pour les accueils et loisirs communautaires, le tarif est calculé selon le quotient familial (QF) établi par la CAF/MSA et remis à jour annuellement, au 1er février de chaque année

Accueil de loisirs – Coût journée	
Taux d'effort social	1.02%
Tarif plancher	4.70 €
Tarif plafond	16.50 €

Accueil de loisirs – Coût demi-journée	
Taux d'effort social	0.62 %
Tarif plancher	3.10 €
Tarif plafond	9 €

Accueil de loisirs – Coût journée séjour	
Taux d'effort social	2.53 %
Tarif plancher	10 €
Tarif plafond	42 €

Les modalités de calcul sont les suivantes :

Tarif : Quotient Familial (QF) * Taux d'Effort Social (TES)

En cas de non transmission du quotient familial ou d'un avis d'imposition, à jour, par les familles, le prix plafond sera appliqué. Tout changement de situation doit être signalé et sera pris en compte pour la facture suivant le signalement, sans effet rétroactif.

Les modalités de facturation seront identiques aux modalités habituelles (Cf. : règlement intérieur des accueils de loisirs)

5) Les inscriptions et réservations

Afin de procéder à leur inscription, les familles doivent

- Se créer un compte sur le portail famille de la communauté de communes Convergence Garonne
- Remplir un dossier d'inscription en ligne

- Fournir les documents demandés dans le dossier administratif annuel
- Signature du dossier et règlement intérieur numériquement
- Validation par le service enfance animation
- Réservation des créneaux lors des périodes en rapport

Les documents à fournir sont :

- N° allocataire CAF ou MSA ou avis imposition du foyer
- Attestation assurance Responsabilité civile et extrascolaire de l'année en cours
- Copie des vaccins à jour
- Si PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) : fournir la copie
- Si un jugement entraînant une organisation particulière, fournir la copie pour en assurer l'application par l'équipe.

Annulation/absence :

Pour les mercredis scolaires : l'annulation sera prise en compte et non facturée une semaine avant la date annulée (Exemple : réservation dimanche 3 septembre, annulation non facturée jusqu'au lundi 28 août inclus).

Pour les vacances scolaires : l'annulation sera prise en compte et non facturée une semaine avant le début de la période. Voir le calendrier en annexe.

Seules les absences sur certificat médical fourni dans les 48h via l'espace citoyen ne seront pas facturées.

Toutes absences non justifiées seront facturées.

Facturation :

La facturation s'effectue à période échue.

Elle est assurée par le service facturation, l'envoi des factures est réalisé PAR MAIL et/ou courrier aux bénéficiaires qui n'ont pas de mail courant de la première semaine de chaque mois. Votre facture sera visible sur votre espace du portail famille au cours de cette même semaine. Une attestation fiscale et/ou une facture acquittée peuvent être demandées au service facturation.

Toute facture non soldée avant la clôture de régime décembre de chaque année sera mise en trésorerie.

Pour informer d'une situation particulière ou exceptionnelle, les familles peuvent adresser un courrier à l'attention du Président de la Communauté de communes.

Mode de paiement :

- par chèque à l'adresse de paiement indiquée sur la facture ;
- en CR CESU (dématérialisé via votre espace personnel (code NAN 1669988) sur le site www.cr-cesu.fr ;
- par carte bancaire ou virement bancaire directement sur le site PayFip (identifiant structure : 07 2018)
- par carte bancaire (sans plafond) ou numéraire (max 300€) dans les bureaux de tabac partenaire grâce au DATAMATRIX ;
- par carte bancaire, directement au Service de Gestion Comptable de La Réole – 10 place Albert Rigoulet – 33910 La Réole

6) Présentation des 3 structures sur les 3 pôles

- Structures du pôle Nord
- Structures du pôle Sud
- Structures du pôle Est



7) Les documents obligatoires sur le multisite

- Le récépissé de déclaration délivré par la SDJES
- Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'organisateur conforme aux dispositions du code de l'action sociale des familles
- Avis PMI

Les documents relatifs aux bâtiments

- Copie du procès-verbal de la dernière visite de la commission de sécurité
- Registre de sécurité à jour (Vérifications des extincteurs, certificat de conformité...)

Les documents concernant le personnel

- Diplômes des animateurs et des directeurs + livret de formation des stagiaires
- Dérogation éventuelle accordée
- Attestation de vaccination du personnel

Les documents liés au fonctionnement

- Le projet éducatif
- Le projet pédagogique
- Registre de présences journalières
- Fiches sanitaires de liaison des enfants
- Registre des soins où est consigné tout soin donné
- Affichage des numéros d'urgence
- Menu
- PPMS (Tests effectués de manière biannuelle)

II) SOCLE SPÉCIFIQUE DU MULTISITE PÔLE NORD :

A) Les informations générales du multisite pôle nord

00 Coordonnées des directeurs du multisite Pôle « Nord »

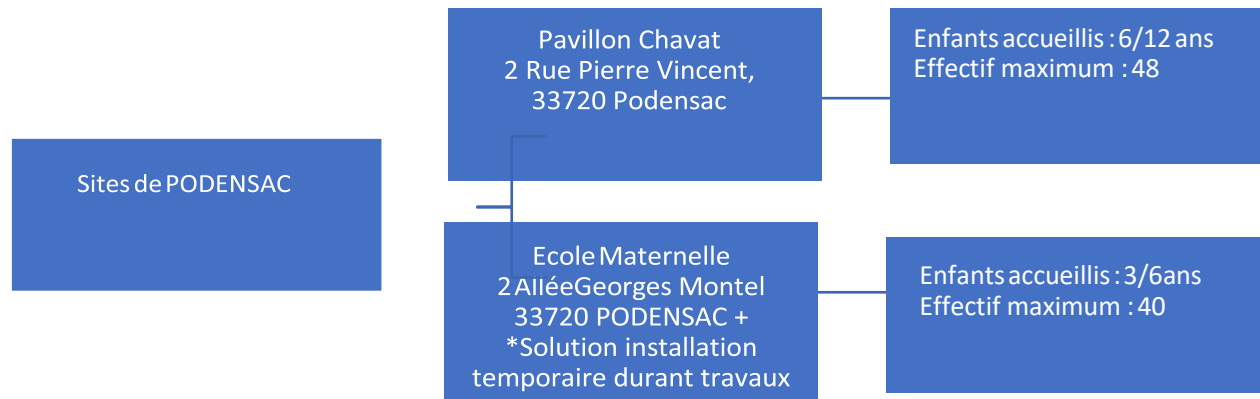
Julien
LAFUE

- Directeur du Pôle
- 06 48 05 04 16
- enfancepolenord@convergence-garonne.fr

Julien
CASTERA-BOYER

- Directeur adjoint du Pôle
- 06 13 17 65 33
- enfancepolenord@convergence-garonne.fr

Les sites de Podensac:



➤ 2 ans ½ à 5 ans:

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle:

- Salle de motricité-école maternelle
- Salle de classe « bleue »
- Salle de sieste
- Sanitaires maternelle côté classe jaune
- Cour de l'école maternelle

*Solution temporaire durant travaux: A partir de mars 2024 suite à des travaux engendrés par la municipalité afin de rénover l'école maternelle, l'accueil sera déplacé sur des préfabriqués. Le temps de ces travaux est estimé sur l'ensemble de l'année 2024.

- Deux Salles d'activité dont une entièrement vidée de ces meubles pour chaque période de vacances
- Sanitaires entre ces deux salles
- Salle de sieste
- Deux espaces de cour extérieur un à proximité des préfabriqués et la cour de l'école élémentaire avec un grand préau
- Mise à disposition de la salle des fêtes communales pour des besoins en salle de motricité

➤ 6 ans à 12 ans:

Les enfants sont accueillis dans les locaux du Pavillon Parc Chavat:

- 3 salles d'activités
- 3 sanitaires enfants
- Un atelier avec frigo
- des sanitaires adultes
- Le jardin clôturé attenant au pavillon

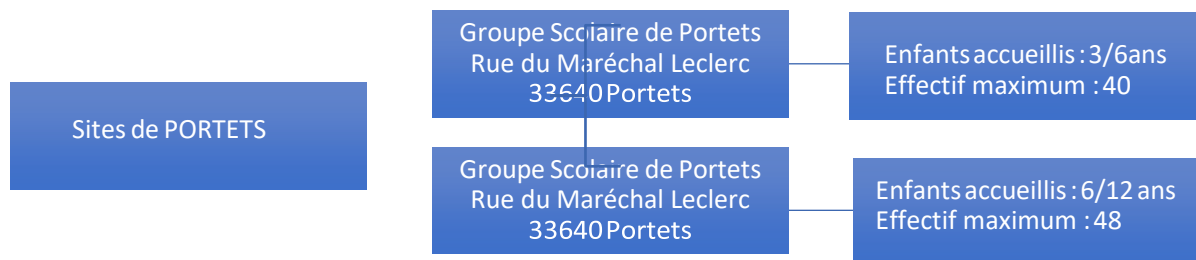
L'ensemble de ces locaux est accessible à tous les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs, selon les animations mises en place par groupe ou durant des activités communes (grand jeu, spectacle

...). Pour le temps de repas, l'AL utilise le restaurant scolaire accessible depuis la cour de l'école élémentaire.

À proximité du site de Podensac se situe :

- Le parc Chavata accessible à tous dans le cadre de grands jeux, de balades, de pique-nique...
- L'EPHAD, les enfants et les résidents partagent des projets d'animation
- La salle des fêtes, disponible sur demande à la mairie dans le cadre d'activités, événements...
- La médiathèque, les enfants peuvent s'y rendre à pied pour participer à des ateliers ou emprunter des livres.
- La gare de Podensac pour effectuer des trajets sur le territoire

01 Les sites de Portets :



➤ 2 ans ½ à 6 ans :

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école maternelle :

- Salle de motricité-école maternelle
- Salle de sieste et salle d'activités du préfabriqué + réserve de rangement + sanitaire – enfants
- Sanitaire maternelle donnant sur la cour de l'école
- Cour de l'école maternelle

➤ 6 ans à 12 ans :

Les enfants sont accueillis :

- Salle d'animation donnant sur la cour élémentaire et accessible par la rue Maréchal Leclerc
- Salle polyvalente hors école situé dans le « Dojo » (1/3 durant mercredi et petites vacances et la totalité durant les grandes vacances)
- Sanitaires extérieurs cour élémentaire + sanitaire salle polyvalente
- Cours de l'école élémentaire

L'ensemble de ces locaux est accessible à tous les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs, selon les animations mises en place par groupe ou durant des activités communes (grand jeu, spectacle ...). Pour le temps de repas, l'AL utilise le restaurant scolaire accessible depuis la cour élémentaire.

À proximité du site de Portets se situe :

- La salle du temps libre, disponible sur demande à la mairie dans le cadre d'activités, événements, salle climatisée durant les pics de chaleur en période estivale...
- La bibliothèque, les enfants peuvent s'y rendre à pied pour participer à des ateliers ou emprunter des livres.
- La gare de Portets pour effectuer des trajets sur le territoire
- Le City stade est accessible à tous, de manière ponctuelle et en fonction du public déjà présent sur place. Ce même City stade est le lieu de rassemblement en cas d'alerte incendie.
- Parc avec aire de jeux pour enfants
- Crèche ce qui peut faciliter la création de projet passerelle entre ces structures

02 Le site de Virelade:



➤ 2ans½ à 5ans:

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école publique

- Salle de motricité-école maternelle
- Salle de sieste
- Cour de l'école maternelle

➤ 6ans à 12ans:

Les enfants sont accueillis :

- Un préfabriqué composé de deux salles + lavabos + sanitaires adultes,
- Cours de l'école Élémentaire

L'ensemble de ces locaux est accessible à tous les enfants fréquentant l'Accueil de Loisirs, selon les animations mises en place par groupe ou durant des activités communes (grand jeu, spectacle ...). Pour le temps de repas, l'AL utilise le restaurant scolaire accessible depuis la cour de l'école élémentaire.

Une pièce est mise à disposition pour le stockage du matériel sportif
À proximité du site de Virelade se situe :

- La salle des fêtes, disponible sur demande à la mairie dans le cadre d'activités, événements...
- La plaine des sports est accessible à tous, de manière ponctuelle et en fonction du public déjà présent sur place.

B) Les rôles et fonctions de chacun:

00 Organigramme général:

Directeur de Pôle
Julien LAFUE (B.P.J.E.P.S)

Directrice Adjointe
Julien CASTERA-BOYER (B.A.F.D)

Animateurs référents et animateurs
(diplomés, stagiaires, non diplômés)

Le taux d'encadrement minimum varie selon l'âge des enfants accueillis :

- Pour **les + 6 ans**, le taux est d'**un animateur pour 12 enfants**.
- Pour **les – 6ans**, le taux est d'**un animateur pour 8 enfants**.

Dans une équipe d'animation, il doit **au minimum avoir 50% de diplômés BAFA** ou équivalent.

De plus, le pourcentage d'animateurs sans qualification ne peut dépasser 20%. De fait, le pourcentage d'animateurs stagiaires variera en fonction de ces deux données. Il peut aller de 0% à 50%. Il existe au-delà du BAFA toute une série de diplômes (fixée par arrêté) qui permet d'exercer les fonctions d'animateur en ACM et d'être compris dans le pourcentage d'animateurs diplômés.

Indications des diplômes:

B.E.E.S.A.P.T : Brevet d'État d'Éducateur sportif « Activité physique pour tous »
BAFA : Brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animation
B.A.F.D. : Brevet d'Aptitude aux fonctions de Direction
C.A.P. APE: Certificat d'Aptitude professionnelle petite Enfance
B.P.J.E.P.S. : Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et sportive
S.B. : Surveillant de Baignade
P.S.C.1 : Prévention et Secours physique de niveau 1

01 Les fonctions de l'équipe de direction

- Direction et coordination des sites, des équipes ainsi que de l'animation globale
- Gestion des ressources humaines (recrutement, management, plan de formation...)
- Gestion financière de l'ensemble des sites
- Garant du respect du projet pédagogique et éducatif
- Veille réglementaire auprès des sites et de l'équipe pédagogique en matière d'accueil des mineurs

- Gestion de l'équipe éducative pour les aspects pédagogiques, organisationnels (techniques, financiers, logistiques, administratifs) pour l'ensemble des sites
- Gestion des différents bilans institutionnels
- Responsable du suivi des familles et inscriptions des enfants
- Responsabilité du contrôle et application de la réglementation en matière d'accueil de mineurs
- Assurer le lien entre les équipes et la direction de pôle
- Faire remonter les informations de terrain et les besoins
- Accompagner les animateurs référents dans leurs relations aux familles, aux équipes
- Animation et pilotage des équipes
- Coordination et supervision des projets d'activités
- Responsabilité du contrôle et application de la réglementation en matière d'accueil de mineurs
- Animation de la relation avec les familles et les enfants
- Assurer le suivi et la formation de l'équipe d'animation
- Assurer le suivi des dossiers des enfants

La présence de la direction sur site est indispensable lors d'une journée de fonctionnement. Mathématiquement, nous noterons que cette présence n'est pas possible simultanément sur les trois sites. Une organisation en interne sera donc planifiée et pourra être modulable en fonction des impératifs ressentis sur site. Par conséquent, l'organisation peut subir des modifications. La planification sera effectuée de sorte que la direction soit accessible le matin comme le soir pour l'ensemble des familles et de l'équipe du multisite.

02 Les fonctions de référent de site :

- Référent aide administratif : Mise à jour des dossiers, pointage, présence et transfert des données chaque fin de semaine
- Référent des familles/école : Prendre en compte les informations et questions des familles. Aller à la rencontre des enseignants pour échanger des informations connues ou à connaître
- Référent des obligations réglementaires : Connaître le dossier relatif aux documents obligatoires en lien avec les contrôles, connaître des bases de réglementation pour qu'elle soit appliquée
- Référent des obligations de sécurité : Informer de la procédure d'événement grave, garant de l'ouverture et la fermeture des locaux, s'assurer que l'équipe est complète et ponctuelle, maîtriser les procédures d'évacuation incendie, connaissance des cas sanitaires spécifiques.

03 Les fonctions d'Animateur :

- Il adhère au Projet pédagogique et participe à son évolution.
- Il est responsable des enfants et veille à leur sécurité affective, morale ou physique de chacun d'eux, donc se sentir garant et vigilant.
- Il se réfère aux consignes de sécurité et d'hygiène pour le bien-être de tous.
- Il apprend à l'enfant la vie en collectivité, le partage, l'entraide et l'échange.

- Il est un repère pour l'enfant et les familles.
- Il réalise un planning d'activités en fonction des enfants et veille à son bon déroulement.
- Il est à l'écoute de tous.
- Il assure la préparation et le bon déroulement des activités.
- Il doit prendre en considération les différents rythmes des enfants.
- Il assure la sécurité physique et morale des mineurs qui lui sont confiés.
- Il participe au projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Il encadre la vie quotidienne et les activités.
- Il construit une relation individuelle et/ou collective de qualité avec les enfants.
- Il accompagne les enfants dans la réalisation de leurs projets.
- Il participe à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les jeunes, les familles et les autres membres de l'équipe d'encadrement.

c. Les objectifs :

1) Les intentions éducatives du territoire :

L'accueil Multisite Nord se réfère au projet éducatif de la Communauté des Communes Convergence Garonne qui a décliné les objectifs suivants :

- Contribuer à l'épanouissement personnel et social des enfants et des jeunes.
- Accompagner l'enfant et le jeune dans la construction de son parcours de vie en favorisant l'accès à tous les domaines d'enjeux sociaux et sociétaux.
- Favoriser l'émergence d'une identité territoriale en valorisant le patrimoine et les ressources locales.

2) Les intentions pédagogiques :

Les orientations pédagogiques de l'équipe d'animation sont spécifiques au public accueilli, émanent des intentions éducatives du Projet éducatif de la collectivité ainsi que des projets des services à la population et du service Enfance animation. Elles peuvent aussi être en lien avec la CTG (Convention territoriale globale) de notre partenaire institutionnel, la CAF.



Déclinaison des objectifs généraux, des objectifs opérationnels et des moyens:

Suite à l'évaluation du projet pédagogique de l'année 2023-2024, des actions et des projets répondant aux besoins et aux attentes de ce public ont pu émerger.

Afin d'atteindre ces objectifs, les équipes d'animation mettront en place tout au long de l'année différentes actions et projets. Vous trouverez ci-dessous les objectifs de l'équipe d'animation pour cette nouvelle année 2024-2025.

LA NOTION DE VIVRE ENSEMBLE AU SEIN DES ACCUEILS DE LOISIRS :

Assurer le
développement des
compétences sociales
chez l'enfant et en
favorisant la cohésion
des équipes
d'animation

- ✓ Accompagner les enfants dans le respect des règles de vie, du matériel, des autres et de soi même
- ✓ Créer une cohésion de groupe
- ✓ Apporter une réflexion sur la dynamique de groupe (inter-age, inter-structures...)
- ✓ Mettre en place des fonctionnements et des règles communes sur le pôle
- ✓ Instaurer une dynamique de réseau entre les structures afin de favoriser la coopération et mutualisation des ressources

- ❖ Plannings de structures vers la découverte de « l'autre » pour amorcer l'année
- ❖ Tableaux des responsabilités
- ❖ Projet Séjours
- ❖ Projet sport pour tous
- ❖ Projet intergénérationnel
- ❖ Les intercentres
- ❖ Malles pédagogiques
- ❖ animateur de pôle tournant sur les structures
- ❖ Correspondances
- ❖ Bibliothèque numérique, commune d'outils et d'informations pédagogiques

LE RYTHME ET LE CHOIX DE L'ENFANT

- ✓ Créer un climat affectif sécurisant, propice à l'écoute des besoins et des envies des enfants
- ✓ Encourager l'autonomie des enfants en leur permettant de choisir librement l'activité qu'ils vont réaliser
- ✓ Respecter le rythme de l'enfant en offrant des moments de repos et détente adaptés à leurs besoins

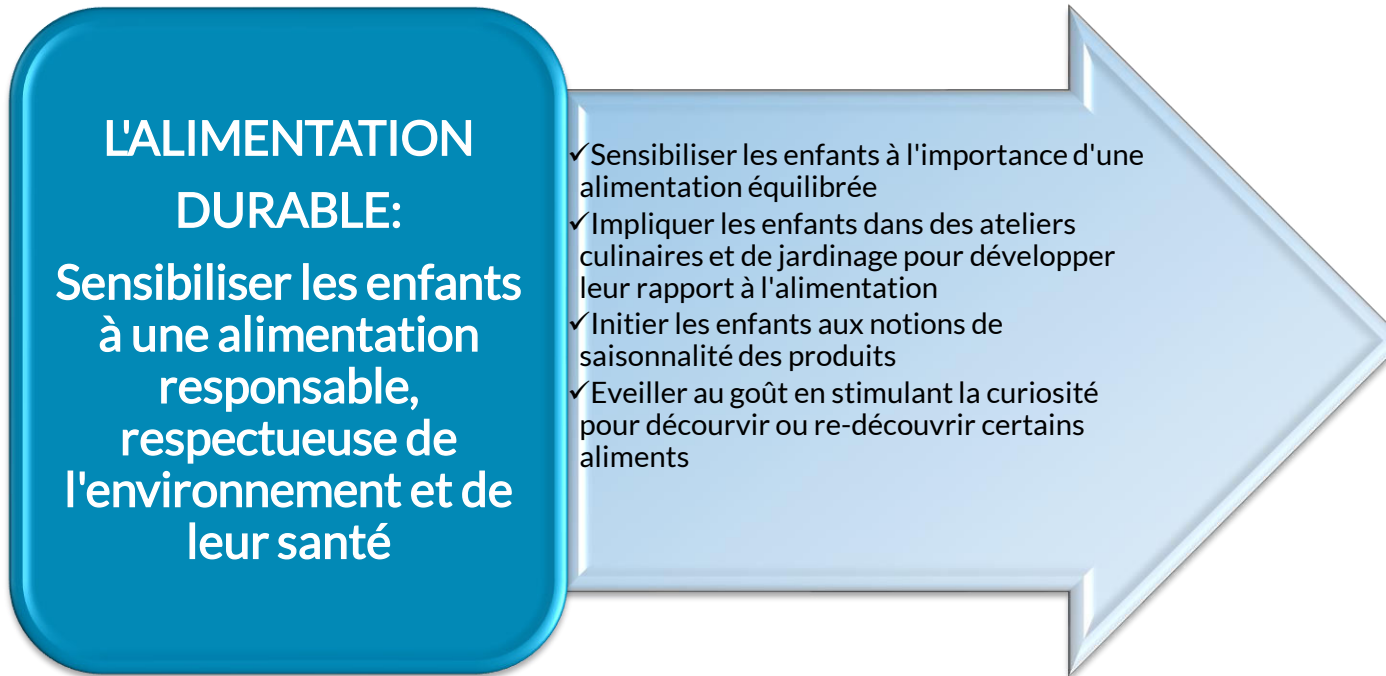
- ❖ Le libre choix de l'activité
- ❖ Le droit de refus d'activité
- ❖ Le mercredi des enfants
- ❖ Un conseil d'enfant
- ❖ Des temps et espaces en autonomie

PERMETTRE À L'ENFANT DE DÉCOUVRIR, DE COMPRENDRE ET D'AGIR SUR SON ENVIRONNEMENT

- ✓ Permettre à l'enfant de connaître le territoire sur lequel il vit
- ✓ Mettre en place un travail sur l'écologie du quotidien
- ✓ Développer la prise de conscience de l'action exercée par l'homme sur l'environnement, les enfants sont les éco-citoyens de demain
- ✓ Organiser des activités en extérieurs pour découvrir la nature et apprendre à la respecter

- ❖ Actions liées à la nature : Projet environnement global du Pôle & Club Nature
- ❖ Des prestataires & des partenaires sur la thématique
- ❖ Des sorties adaptés

- ❖ Des gestes simples de la vie quotidienne
- ❖ Projets autour du Patrimoine local
- ❖ Utilisation de moyen de transport alternatif



- ✓ Sensibiliser les enfants à l'importance d'une alimentation équilibrée
- ✓ Impliquer les enfants dans des ateliers culinaires et de jardinage pour développer leur rapport à l'alimentation
- ✓ Initier les enfants aux notions de saisonnalité des produits
- ✓ Eveiller au goût en stimulant la curiosité pour découvrir ou re-découvrir certains aliments

- ❖ Projets de la terre à l'assiette
- ❖ Projet autour de la santé : Hygiène buccodentaire, Nos amis les légumes
- ❖ Réfléchir aux pratiques de demain : Nous dans le futur, cuisine moléculaire
- ❖ Investissement matériel
- ❖ Création d'un Quizz de Pôle pour un défis connaissance de fin d'année

LA PLACE DES FAMILLES AU SEIN DES ACCUEILS DE LOISIRS:

Fortifier le lien entre les familles et l'accueil de loisirs par des moments d'échange et de participation

- ✓ Favoriser une communication régulière entre l'équipe et les familles
- ✓ Permettre aux familles de connaître le contenu des journées de leurs enfants
- ✓ Valoriser les compétences et le savoir faire des familles à travers des ateliers partagés
- ✓ Permettre aux familles de participer à la vie de la structure en mettant en place des projets communs sur de l'évènementiel

- ❖ Formation animateur
- ❖ Conseils de structures
- ❖ Permanences familles
- ❖ Supports de communication, fluide et multiples : Panneau d'affichages accueils, Newsletter, Espace citoyen
- ❖ Les après-midi parents/enfants
- ❖ Projet de création de jeux pour les temps familles
- ❖ Événements de territoire pour la famille

L'ACCUEIL DE LA DIFFERENCE ET DU HANDICAP :

Promouvoir l'inclusion en valorisant la diversité et en créant un environnement bienveillant pour les enfants

- ✓ Développer une approche inclusive avec la famille qui favorise l'intégration des enfants en situation de handicap
- ✓ Sensibiliser les enfants et les équipes à la différence, en promouvant tolérance et l'acceptation de l'autre
- ✓ Création d'outils et bonnes pratiques communes
- ✓ Etre en capacité de proposer et adapter des animations aux besoins spécifiques des enfants pour garantir leur participation
- ✓ Créer des partenariats avec des professionnels du handicap ainsi que des temps de travail en équipe sur la thématique

- ❖ Temps de réunion formalisé mensuel en équipe dédiés à cette intention éducative
- ❖ Rdv Famille : Afin d'affiner un accueil individuel
- ❖ Accompagnement de Récréamix : Association accompagnant familles et professionnels dans l'accueil d'enfants en situation de handicap
- ❖ Outils et espaces sur les accueils : Mise en commun des pratiques
- ❖ Ressources médiathèque : LSF, pictogrammes, émotions, divers ouvrages sur les formes de handicap

LE SPECTACLE VIVANT:

Eveiller les enfants à la diversité artistique en stimulant leur créativité et leur expression personnelle

- ✓ Découvrir différentes formes d'arts vivants
- ✓ Permettre aux enfants de s'exprimer par différentes techniques artistiques
- ✓ Favoriser l'interaction sociale et le travail de groupe par la mise en place de spectacles collectifs
- ✓ Eveiller les curiosité des enfants pour des spectacles, rencontres d'artistes, tout en valorisant l'importance de la culture dans une société

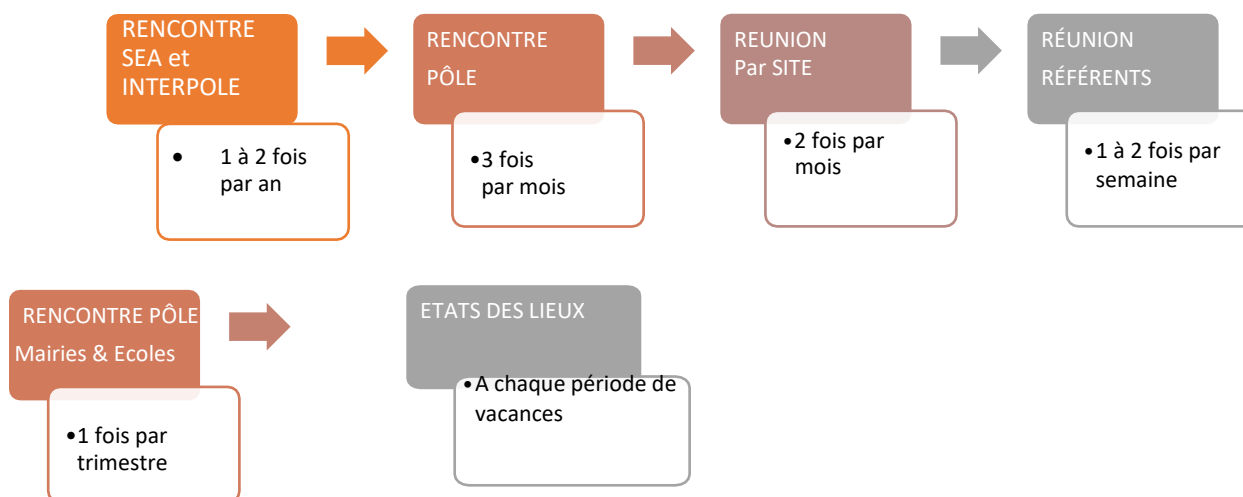
- ❖ Thématiques de cycles et de projets
- ❖ Visualisation de spectacles
- ❖ Co-construction d'événementiel autour du spectacle
- ❖ Projet EAC avec le service culture

a. Les postures pédagogiques de l'équipe d'animation :

ANI MER C'EST :



b. Les réunions d'équipe :



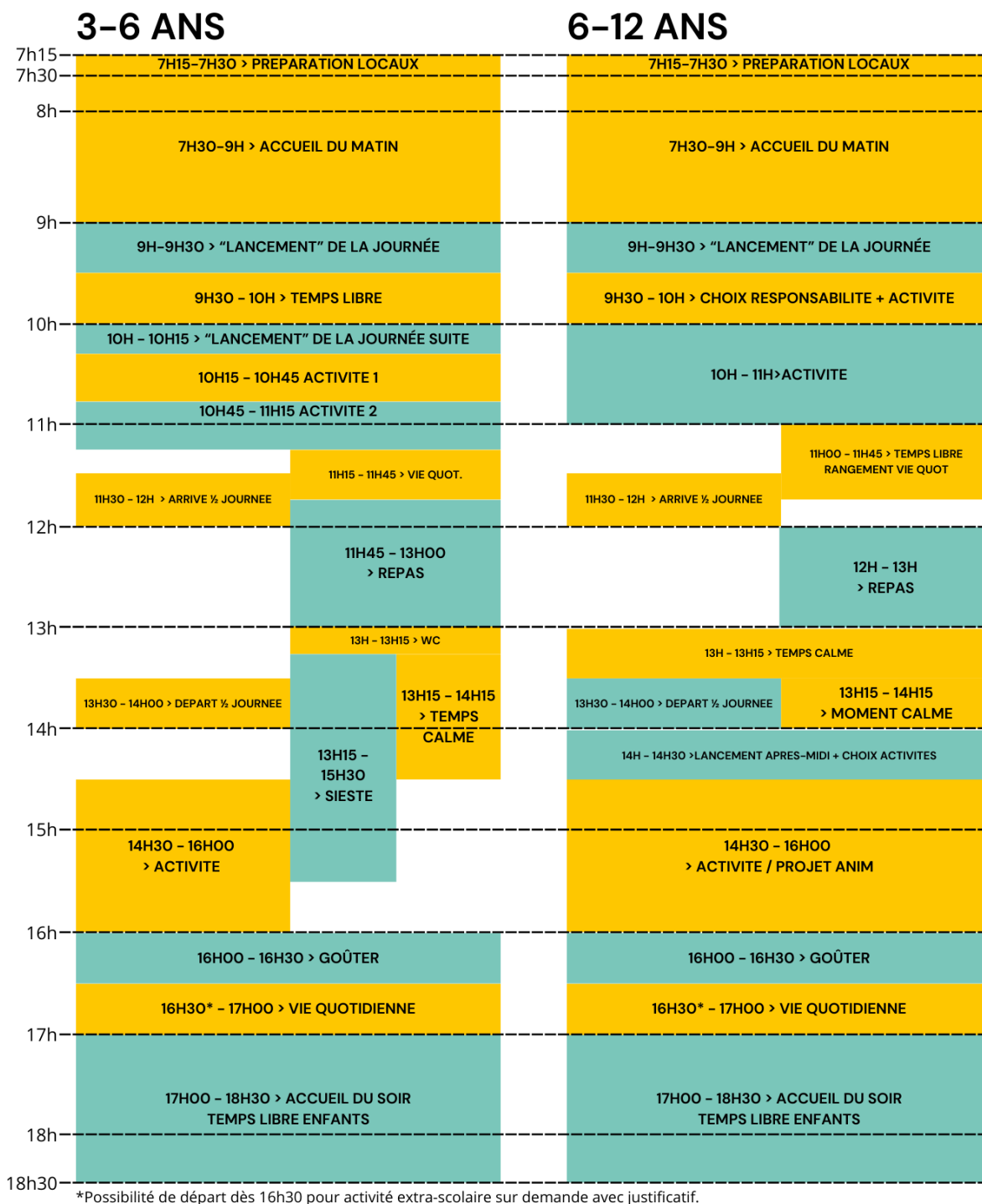
Ces temps de réunion auront chacune des fonctions bien spécifiques

- Les réunions SEA soit avec le responsable du service enfance animation auront pour but de coordonner les projets transversaux, d'harmoniser la communication sur le territoire, d'aborder des procédures internes sur le plan RH, comptabilité, de soulever les problématiques générales à chaque multisite et d'apporter des réponses équivalentes sur l'ensemble de la collectivité.
- Les réunions interpoles permettront d'élaborer et piloter des projets transversaux, d'échanger des pratiques et d'anticiper des questions RH (partage de personnel)
- Les réunions du Pôle seront le moment privilégié pour faire des temps de rappel du projet pédagogique, faire le point sur les effectifs de fréquentation, sur la réalisation des projets, prendre en compte les retours d'informations liées au terrain et des temps de bilan.
- Les réunions par site permettront de communiquer des informations descendantes de la part de la collectivité, de planifier les temps d'animation, d'organiser les temps d'accueil
- Les réunions de référents sont des temps d'une part pratiques, effectifs, événements, explications techniques, et d'autre part des temps pédagogiques d'accompagnement sur des sujets de fond concernant l'accompagnement de leurs collaborateurs, animateurs sur le terrain.
- Les réunions Pôle, Mairie & écoles, ont pour but d'installer un climat de confiance et partenarial, pour tous les acteurs qui gravitent dans un même espace avec sensiblement un même public.

- Les états des lieux entrant et sortant visent à faire perdurer le bon état des locaux municipaux dans lequel évolue les usagers.

Le fonctionnement

i. Les journée type:



Quel que soit le mode d'accueil (journée ou demi-journée), le repas est un moment obligatoire.

Pour les arrivées en demi-journées des mercredis, un accueil des familles/enfants est assuré entre 11h30 à 12h.

Les départs en demi-journée des mercredis sont autorisés entre 13h30 à 14h.

ii. Les différents temps de la journée:

• L'accueil de l'enfant avec les parents

L'accueil des familles est un moment important dans la journée. Il s'agit d'être amené, adapté, propice à l'échange et offrir un cadre sécurisant pour les enfants et les familles. La mission de tous est de relayer les informations, se rendre disponibles, apaiser les inquiétudes éventuelles des parents et des enfants et répondre au mieux à leurs questions, leurs attentes.

Pour cela, chaque animateur s'engage à identifier l'enfant et sa famille, à aller à la rencontre des familles, assurer un accompagnement au sein de la structure si nécessaire et être à l'écoute afin de se positionner en personne relais de l'information. L'accueil du matin est un moment important pour l'enfant, la famille, l'équipe d'animation. C'est la première prise de contact de la journée, la transition entre la maison et l'accueil.

Le temps d'accueil du soir est l'occasion d'un dialogue entre l'équipe d'animation et les parents afin de retracer, avec son enfant, le déroulement de sa journée. Les familles trouveront dans cet espace des outils complémentaires tels que les affichages, planning, informations etc....

L'accueil des familles doit être de la responsabilité de tous. L'animateur assure son rôle dans la bienveillance, est conscient que sa communication non verbale et son attitude physiques et posturales sont engagées, il accueille les parents debout et adapte son attitude.

Il faut le matin à partir de 7h15 :

- Ouverture des volets et accès nécessaire au bon fonctionnement de l'accueil de loisirs
- S'assurer de la libération des issues de secours
- Préparer la salle d'accueil (mobiliers prêts à accueillir les enfants – salle ranger – jeux et activités à disposition)
- S'assurer de la réalisation du ménage et du réassort des consommables d'hygiène -> si non fait informer la direction de pôle et joindre photos
- Allumer les outils numériques de l'accueil (tablette/téléphone) et informer la direction de la bonne ouverture du site via le groupe WhatsApp POLE NORD ORGANISATION
- Prendre connaissance de toute information remarquable liée à l'accueil (fiches de liaison – courriel – listes de présence, etc...)

Le temps d'accueil du matin :

- Assurer le comptage des présents et évaluer les absences (information à la direction dès 9h30 via le groupe WhatsApp POLE NORD ORGANISATION) et la conformité des informations notées sur les outils de pointage,

- Assurer un accueil de qualité de l'enfant et sa famille (échange bienveillant, transmissions sur le programme de la journée, les éléments d'intérêt de la structure/CDC, prise d'information sur l'état de l'enfant et faire remplir).
- Proposition d'activités / disponibilité des animateurs, prise en compte de l'état de l'enfant (fatigue, maladie, handicap, rythme)
- Transmission des effectifs au restaurant scolaire
- Synchroniser la tablette
 - Soit à 9h10 pendant les vacances
 - Soit à 14h10 les mercredis après vos arrivées de l'après-midi

La journée d'accueil :

- S'assurer de suivre la programmation prévue (sauf absence d'un prestataire ou conditions météorologiques défavorables)
- Adapter la proposition pédagogique au groupe et à ses capacités du jour
- Respecter les différents temps de la journée quotidienne et préserver l'organisation de la journée d'accueil
- S'assurer de remplir les fiches activités et savoir analyser sa pratique
- Nettoyage des tables d'activités

Le temps d'accueil du soir :

- Vérifier les courriels sur la tablette pour prendre connaissance des informations importantes
- Assurer les transmissions dans les outils dédiés (Cahier d'observation, Edel, informations diverses, rapport d'incidents)
- Signature quotidienne et systématique des fiches signatures + annotations spécifiques (lieu autre que son centre, réunion déplacé)
- Rangement des espaces pour faciliter l'entretien des locaux
- Vérifier l'état de propreté des sanitaires et tirer les chasses d'eau le cas échéant
- Si personnes dans l'enceinte, s'assurer de la fermeture de toutes les issues et mise sous alarme du local.
- Informer la direction de la bonne fermeture du site via le groupe WhatsApp POLE NORD ORGANISATION
- En cas de retard important d'une famille ou toute difficulté, informer la direction du site
- Si il y a des dépassements horaires avec un rattrapage à effectuer en informer la direction par mail

- Le temps d'accueil de l'enfant le matin

Afin de respecter le rythme de l'enfant et ses envies, les enfants ont le choix de pratiquer les activités proposées, de lire, de faire des jeux de construction, de discuter, de ne rien faire... Les animateurs sont disponibles pour répondre aux demandes des enfants, les écouterait propose des activités tranquilles.

La mise en place de coins lecture, petites activités, table dessin, jeux de cartes sont une base, il faut aussi penser à donner à faire aux enfants : une malle de matériel de sport, des jeux de société plus élaborés, un ou deux activités manuelles

- Le Lancement de la journée

Il nous semble nécessaire de marquer un temps d'entrée dans la journée d'animation, après l'accueil du matin dès 9h.

Afin de commencer à 9h il faut mener plusieurs actions en amont

1. 8h30 - les animateurs qui ne sont pas d'ouvertures et qui embauchent préparent leur matériel et leur espace pour l'activité qui mènent le matin (pour ceux qui embauche à 8h ils préparent à leur arrive, en 1/4h et il passe ensuite en accueil)
2. 8h45 - ils remplacent ensuite leur collègue d'accueil, ces derniers préparent à leur tour leurs activités.
3. 8h45 - les animateurs d'accueil avec les enfants font ranger l'ensemble du matériel utilisé pendant l'accueil du matin
4. 9h00 - Lancement de la journée

Durant le temps de lancement il est important de commencer par une microactivité mobilisant les enfants : UN STARTER, qui peut être un chant, une question du jour, un calembour, une chanson à geste, un microréveil musculaire, il faut garder en mémoire que cette activité doit mobiliser tout le monde, seront donc à exclure les activités de mobilisation individuelle, ex : les énigmes, une fois l'attention de tous mobilisée, 2 phases à aborder en petit groupe ou grand groupe, l'un de présentations des activités du matin par les animateurs, c'est l'occasion d'un moment de sensibilisation de chaque animateur pour son activité, les enfants procèdent ensuite au choix de leurs activités par un moyen leur permettant de faire véritablement un choix (ex. : magnets avec prénom sur tableau, inscription des enfants sur un tableau blanc, on proscrit les inscriptions à la volée qui souvent influence les enfants par un choix plus social que pour l'activité). LA deuxième phase concerne la distribution des activités quotidiennes du jour (ex: responsable rangement suite temps libre, mis de la table, responsable du rang ...).

- Les activités

L'activité, peu importe sa nature, doit comporter du sens que cela soit par rapport au contexte, aux besoins, aux envies, à sa temporalité... nous ne voulons pas faire pour le faire.

L'Activité ne se définit plus alors comme un unique objectif de production, de création, mais comme un moyen, un outil, pour favoriser l'émergence, l'atteinte d'autres objectifs.

Les activités sont un vrai moment d'échange, de partage, de découverte et d'épanouissement. Le temps d'activité permet un échange de savoirs avec l'animateur et entre les enfants qui sont aussi capables d'apprendre les uns des autres... Ils découvrent les autres et se découvrent eux-mêmes. L'animateur se montre à l'écoute de leurs envies et besoins en termes d'activité, il s'adapte à l'enfant. L'animation des activités repose sur le mélange des différentes situations pédagogiques, vu plus haut.

L'équipe d'animation est à l'écoute de l'enfant pour mettre en place des activités adaptées par le recensement de leurs envies, une boîte à envie, des discussions, des échanges.

L'activité doit être choisie par l'enfant dans un cadre structuré de présentation avec pour lui des attendus clairs. En effet, c'est quand il y a de l'intérêt à faire une activité que l'enfant trouvera

du plaisir à la réaliser, prendra confiance en lui, développera des capacités, en acquerra de nouvelles.

L'activité c'est aussi le temps de l'expérimentation, l'enfant doit être actif. L'important n'est pas tant le résultat concret en lui-même, mais c'est que l'enfant prenne du plaisir et que l'animateur encourage ce plaisir. Ce qui nous importe, ce n'est pas ce que les enfants font, mais ce qu'ils sont. Par conséquent, il n'est nullement obligatoire de finir à tout pris une activités manuelles par exemple et encore moins par l'animateur, qui a dénaturé l'implication de l'enfant et ses envies futures.

Enfin, une grande importance est accordée à la place du jeu dans les moments de vie quotidienne et d'activités, car nous pensons que c'est un outil, un levier fondamental dans le développement des enfants, leur construction, leur évolution.

Quelques précisions concernant certains types d'activités

- Les activités manuelles

Elles pourront être collectives ou individuelles, elles favoriseront la découverte de l'Art et de la Culture sous différentes formes et différents supports. Elles seront dès que possible, intégrées dans un univers, un imaginaire ou une activité plus large, afin qu'elles s'inscrivent comme un véritable outil pédagogique. Elles peuvent s'enrichir en amont ou aval de la visite par exemple à la salle de spectacle de la Forge, atelier photo/peinture...

L'aménagement de la structure, le décor, est un autre point fort : en effet, l'aménagement des accueils et/ou des salles mises à disposition est une activité manuelle collective qui permet l'implication des enfants dans un thème et favorise l'échange autour de ce dernier, ainsi que l'appropriation des lieux.

Il est ainsi plus facile de s'approprier le fil rouge du planning et de s'y investir, autant pour l'équipe d'animation que pour les enfants.

- Les activités culinaires

Il est possible de faire de la cuisine avec tous les enfants. Les critères de choix de la recette vont être : la durée de réalisation ; les ustensiles et appareils de cuisson dont on dispose ; les techniques utilisées (avec ou sans cuisson, beaucoup d'étapes de préparation ou cuisine "vite faite" ...) ; l'activité ne peut pas être pratiquée à la légère et demande qu'on respecte la législation en vigueur par rapport à l'alimentation en collectivité. Ce n'est pas un atelier "gratuit", une simple "occupation", c'est une activité qui doit faire sens. On ne peut en citer que quelques-unes : envie de préparer quelque chose de bon pour l'anniversaire d'un copain ; envie de découvrir la recette de tarte dont la copine parle, et qu'elle trouve si bonne ; envie de découvrir un plat venu d'ailleurs ...

C'est un projet que l'on mène en groupe ou pour le groupe. Même si une recette ne requiert pas un travail collectif, elle n'est jamais réalisée pour soi toute seule. On cuisine pour les autres, pour partager. La réalisation sera dégustée par tous, la réussite reconnue et du même coup l'enfant prendra confiance en lui. Déguster un plat, c'est d'abord de la convivialité. Déguster tout seul : la part de plaisir est moindre. On peut échanger sur le goût, l'intérêt des différentes étapes de la préparation, le résultat final ; s'il y a plusieurs productions, des

comparaisons sont faites, mais il n'y a jamais échec même lorsque la réussite n'est pas parfaite. (réf : [article sur l'activité cuisine en ACM](#))

- Les grands jeux

Ils sont des moments forts pour la réalisation de ce but.

Les différents thèmes abordés comme le Far West ou les arts du continent africain, ainsi que les différents types d'activités (grand jeu social, chasse au trésor, tournois, en équipe ou individuels ...) favorisent l'imaginaire. Il doit comme toutes les activités mises en place avoir un sens, servir un objectif. Un grand jeu coopératif favorisera la sociabilisation par exemple, un grand jeu coopératif, la socialisation.

- Les sorties et prestataires

En général, ils accompagnent l'équipe pédagogique dans leur démarche de créativité et de découverte.

Ces temps sont vécus durant les vacances et les mercredis périscolaires. Le choix des intervenants se fait en fonction des attentes de l'équipe et des thèmes qu'ils souhaitent aborder, mais aussi selon l'âge des participants.

C'est aussi le moyen de partager de bons moments et créer du lien avec d'autres accueils de loisirs (Intersites, Spectacles, acrobranche...)

- La vie quotidienne

C'est l'activité de tous les jours avec les mêmes personnes qui vont créer un état d'esprit général, une vie au sein de l'accueil de loisirs. C'est une vie collective entre les différents acteurs tels que les enfants, les familles, l'équipe d'animation, l'équipe de restauration. Tous ces acteurs de la vie quotidienne font en sorte que la vie à l'accueil soit plaisante pour tous.

C'est le moment privilégié pour échanger, discuter, partager, apprendre à connaître les enfants, les observer parmi leurs copains et observer comment ils vivent au sein du collectif afin de proposer, d'amener des réponses et des solutions adaptées aux problématiques rencontrées.

L'animateur a un rôle important lors de ces moments, il doit faire en sorte d'être à l'écoute de chaque enfant et de ses difficultés. Les problèmes que nous pourrions qualifier « d'enfantins » aux yeux des adultes, sont de réels problèmes pour les enfants qu'ils peuvent prendre dans leur vie des proportions importantes.

Les membres de l'équipe d'animation travaillent dans le même état d'esprit, avec des objectifs et des règles qui favorisent un quotidien juste et agréable pour tous les enfants. **Les animateurs vivent les journées avec les enfants et non pas à côté d'eux en étant en action.** Ils sont à l'écoute de chaque enfant, respectent leurs choix et leurs opinions.

C'est également un temps propice au développement de l'autonomie de chacun. C'est encourager les enfants dans les démarches qu'ils entreprennent, c'est apprendre à faire tout seul, c'est oser faire le premier pas sans que l'on en soit contraint... tout en tenant compte du contexte (collectivité, temps, rythme...).

Ensuite, il faut considérer la vie quotidienne comme une activité éducative de base précédant l'activité d'animation. En effet, de la qualité de la vie quotidienne dépendra la qualité des activités proposées. Comment adapter ses activités si nous ne connaissons pas les enfants, les envies, leurs besoins ? Analyser, discuter et travailler en équipe afin de donner un sens aux activités, d'affiner nos connaissances du public et d'adopter des pratiques cohérentes au sein de l'équipe d'animation.

- Repas

Pour l'enfant, le repas revêt une importance toute particulière : temps fort de la journée, il est propice aux discussions et aux échanges avec l'adulte et les autres enfants.

Moment de plaisir et de socialisation, il est également un bon prétexte à la découverte de nouveaux aliments et à l'apprentissage : on apprend à se servir, à servir les autres, à proportionner sa part, à prendre son temps, à manger proprement, à ne pas gaspiller, à débarrasser, à nettoyer sa table, etc. On prend conscience de l'intérêt de manger équilibré, on prend en compte les origines, les régimes et les religions, etc.

Le repas peut être festif et animé (anniversaire, décoration, thématique), à condition de ne pas confondre ambiance et bruits. Il se déroule quoiqu'il en soit dans une atmosphère calme, conviviale et chaleureuse.

Votre rôle en tant qu'animateur lors des repas

- Soyez ponctuel, ainsi vous ne décalerez pas les différents services et ne perturberez pas non plus l'emploi du temps du personnel technique (cuisinier, service). 11h45 pour les -6 ans (Portets et Podensac) 12h pour les +6 et les -6 de Virelade
- Veillez à ce que les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains avant de se mettre à table.
- Soyez particulièrement vigilant quant aux régimes alimentaires spécifiques (sans porc, halal, allergies alimentaires, etc.). Et pensez à les communiquer aux cuisines le matin
- tout au long du repas, favorisez une atmosphère conviviale et détendue. Montrez l'exemple.
- Aidez les plus petits à se servir et supervisez le partage des plats, afin qu'il soit le plus équitable possible. Surveillez également la consommation excessive du pain.
- Encouragez les enfants à goûter aux différents plats, à minima en petite quantité. Pour éviter le gaspillage, rappelez-leur qu'ils ne doivent pas se servir au-delà de leur faim.
- À la fin du repas, veillez à ce que les enfants trient les déchets, empilent leurs assiettes, débarrassent et nettoient leur table, selon les conditions d'organisation de votre structure.
- Veillez également à ce qu'ils rangent leurs chaises et attendent que tout le monde ait terminé avant de sortir de table.
- Tout au long de la journée, rappelez aux enfants qu'il est indispensable de boire régulièrement de l'eau.

- Sieste

Dormir est un besoin physiologique fondamental au même titre que manger et respirer. La sieste, cette petite pause sommeil du début d'après-midi, est source de nombreux bienfaits pour les enfants.

Un temps de sieste est proposé aux plus petits. L'équipe d'animation prend en compte les recommandations des parents concernant la sieste de leur enfant.

De plus, faire la sieste procure une nuit plus tranquille. Une coupure en milieu de journée permet de faire retomber l'agitation le temps d'un cycle de sommeil profond. La journée se termine plus calmement, sans période d'énervement.

Attention la sieste ne doit jamais faire plus d'un cycle soit environ 2h

- Temps calme

Il est essentiel d'instaurer des moments de "pause" pendant la journée de l'enfant. Les effets positifs sont nombreux et essentiels à son équilibre mental, psychologique et émotionnel.

Pour tous les enfants qui ne font pas la sieste, un temps calme est mis en place en début d'après-midi avant la reprise des activités par un animateur qui propose une activité adaptée. Les animateurs se doivent de varier les outils (relaxation, lecture de kamishibai, massage, jeux de société...)

- Temps libre

Comme pour les temps calmes, les temps "libre" sont essentiels pendant la journée. Il permet à l'enfant qui le désire de vivre un moment sans le guidage de l'adulte et de développer des temps de construction sociaux avec les autres enfants sans être guidé.

Les animateurs ont à ce moment-là un positionnement pédagogique qui oscille entre le laisser faire, du donner à faire, et du faire avec les enfants qui le désirent.

- Le temps d'accueil de l'enfant le soir

La mise en place comme le matin de coins lecture, petites activités, table dessin, jeux de cartes sont une base, il faut aussi penser à donner à faire aux enfants : une malle de matériel de sport, des jeux de société plus élaborés, un ou deux activités manuelles

iii. La sanction

Comment sanctionner sans punir ?

Par opposition à la punition, la sanction peut être définie comme « la conséquence prévue à l'avance d'une infraction ou d'un non-respect d'une règle ou d'une loi explicitement formulée et reconnue » (Jean-Pierre Carrier – Docteur en Sciences de l'Éducation).

Les réparations (symboliques – comme une lettre d'excuse ou matérielle – comme la réparation d'un objet cassé ou le nettoyage d'une maladresse) sont connues et adaptées au type et à la gravité de l'infraction.

Avant d'envisager de sanctionner un enfant pour une transgression, assurez-vous donc d'avoir posé au préalable des règles claires et compréhensibles par tous.

La sanction revêt avant tout un rôle éducatif, elle s'adresse à un seul individu, à un instant T, en fonction de son âge et du degré de gravité de ses actes. Elle porte sur des actes précis (et non pas sur des faits subjectifs). La sanction entraîne la privation de l'exercice d'un droit et est subie par le fautif. Elle peut s'accompagner de réparations. Elle vise un objectif réel – c'est-à-dire l'assimilation de la règle, de la loi – et doit être accompagnée d'une relation de suivi visant à déterminer si le comportement a évolué.

"Sanctionner c'est faire preuve d'autorité en confrontant l'enfant à la réalité qui l'entoure. Punir c'est faire preuve de pouvoir et de puissance, en plaçant l'enfant dans l'impuissance et la soumission."



Sanction éducative

- Réconcilier le fautif avec lui-même. La sanction doit être juste, expliquée et proportionnelle à la faute.
- Pas de parallèle systématique entre la faute et la sanction
- Réduire la culpabilité et faire savoir, au coupable, qu'il n'y aura pas d'autres représailles,
- Faire prendre conscience de ses actes. L'enfant et l'adolescent doivent apprendre la transgression de la loi.

iv. Les moyens humains et matériels:

- Le choix

Dans le projet de cette année, il est mis en avant la possibilité de choix (sport/manuel/nature/expression).

Quelle que soit l'activité choisie par l'enfant, elle sera en lien avec le thème de la semaine si c'est pendant les vacances ou avec le thème du mois si c'est pendant les mercredis.

- Les outils pédagogiques

- Déguisements
- Matériel pédagogique (peinture, feutre, craie desol...)
- Matériel sportif
- Aménagements/décors
- Les livres et autres documents pédagogiques pour faire des recherches d'animation
- Matériel pédagogique sportif

✓ **Le cahier des transmissions :**

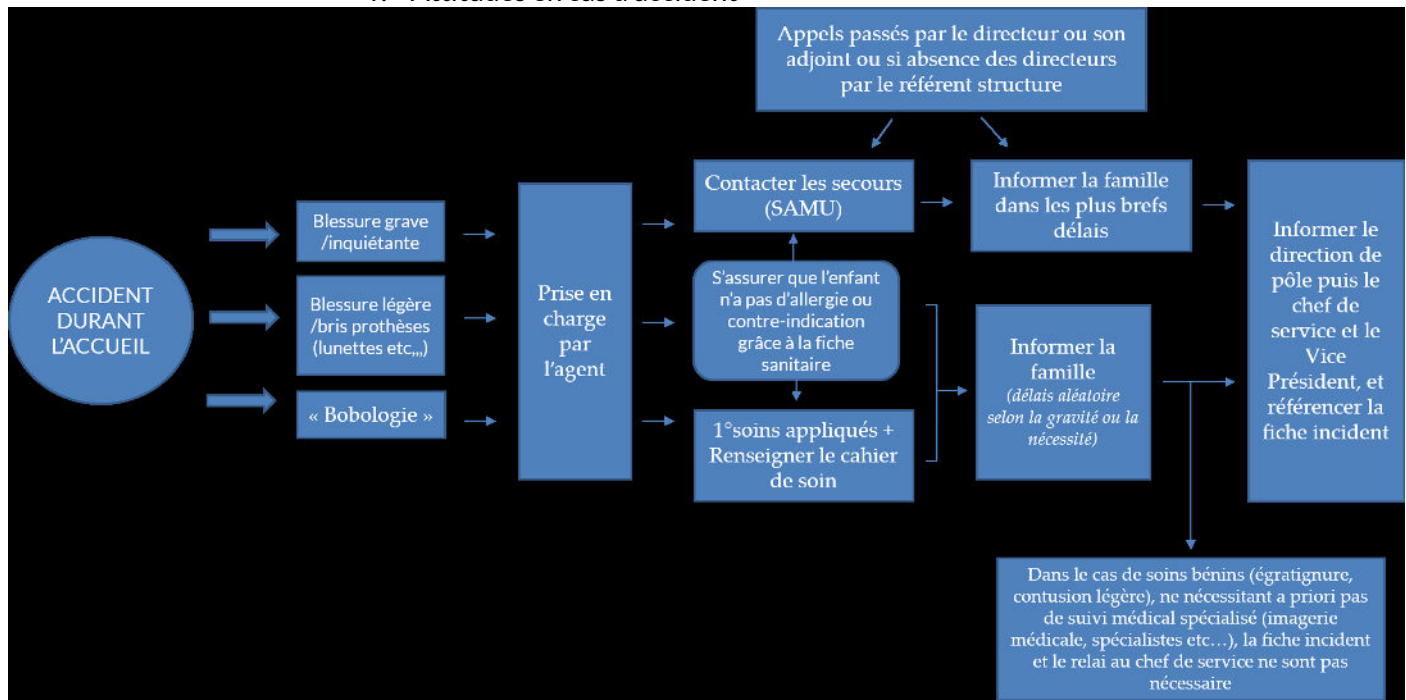
Afin d'améliorer la qualité des transmissions équipe/famille, des cahiers sont mis en place sur chaque structure afin que l'ensemble de l'équipe puisse avoir les informations et ainsi garder une traçabilité.

EDEL > concernant le ménage

PHARMACIE > concernant le suivi des actes

INCIDENT > concernant le suivi des enfants qui serait à transgresser plusieurs fois les règles par jour d'accueil ou sur un acte isolé assez important.

v. Attitudes en cas d'accident



3) Indicateurs d'évaluation:

1) Évaluation des projets:

Le projet pédagogique est une méthode qui permet de passer de l'idée à l'action, qui permet de décliner les objectifs généraux en objectifs opérationnels et par conséquent de réaliser un projet d'animation. Celui-ci est donc l'outil principal employé par les animateurs pour choisir des activités puis déterminer une progression sur plusieurs séances complémentaires.

- Quels moyens pour évaluer l'atteinte des objectifs fixés ?
- L'efficacité : l'objectif est-il atteint ? En quoi la situation initiale a-t-elle changé ?

Quels sont les effets sur le public ciblé ?

- La cohérence : la démarche est-elle en adéquation avec les valeurs et ce qui a été décidé ?
- L'efficacité : le rapport moyen utilisé/résultats.

Objectifs	Critères	Indicateurs	Outils de recueil de données
Assurer le développement des compétences sociales chez l'enfant et en favorisant la cohésion des équipes d'animation	Journée thématique « Mercredis enfants »	Nombre d'activités créées et menées par les enfants	Planification et fiche évaluation
	Réalisation des missions	Participation de chaque enfant à l'ensemble des tâches du tableau des responsabilités durant l'année	Listing des présences
	Taux de satisfaction du bien-être au travail et dans la relation d'équipe	70% de taux de satisfaction lors de ce travail	Evaluation réalisée en bilan équipe
	Application des règles de vie	Nombre de rappels	Cahier d'observation
	Temps en communs	Nombre d'actions + 6 / - 6	Plannings croisés et réunions communes
Le rythme et choix de l'enfant	Journée thématique « Mercredis enfants »	Nombre d'activités issues de ces événements	Planification et fiche évaluation
	Avoir en tout temps une proposition adaptée au choix de l'enfant	100 % des activités prévues sur l'accueil pourront être adaptable à un choix de l'enfant (Souhait entre plusieurs choix ou choix de ne pas y participer)	Fonctionnement de l'accueil
	Retour des enfants sur le respect de leur choix	70% des enfants ont le sentiment de voir ce sujet traité à bien	Conseil d'enfant ou sondage temps rassemblement
Permettre à l'enfant de découvrir, de comprendre et d'agir sur son environnement	Nombre d'ateliers en rapport avec la thématique	Objectifs 20 par site sur l'année	Planification
	Pourcentage d'enfant ayant accès à un projet environnemental de	70% des enfants ont testé au moins un projet en rapport avec la thématique	Comparaison listing présence et enfants participants à des actions ou projet.

	pôle (recyclage, jardinage, etc.)		
	Les enfants du Pôle seront capables de citer des lieux où l'on effectue des activités protégées l'environnement	En citant 3 actions ou lieux sur le territoire	Evaluation de fin d'année projets
Sensibiliser les enfants à une alimentation responsable, respectueuse de l'environnement et de leur santé	Nombre d'ateliers en rapport avec la thématique	Objectifs 20 par site sur l'année	Planification
	Améliorer les connaissances des enfants sur la notion de l'alimentation durable	70% de moyenne bonnes réponses sur le Défis quizz de Pôle	Quizz échelle du Pôle
	Nombre de nouvelles actions développées	3 nouvelles actions testées par site	Suivi annuel en réunion pédagogique
Fortifier le lien entre les familles et l'accueil de loisirs par des moments d'échange et de participation	Organisation d'événement famille et taux de participation	Organiser au moins 3 événements familles par Pôle où le taux de participation équivaut à 70% des enfants prévu ce jour là	Comptage de présence lors des événements
	Ateliers parents/enfants	Nombre d'actions menées	Listing de présences
	Donner ses idées	Nombre de bulletins de propositions	Boîte à idées
Promouvoir l'inclusion en valorisant la diversité et en créant un environnement bienveillant pour les enfants	Nombre d'ateliers en rapport avec la thématique	Objectifs 20 par site sur l'année	Planification
	Création d'espace émotions sur chaque site du Pôle nord	4 nouveaux espaces à créer	Plan d'aménagement des espaces
	Taux de participation des enfants à des ateliers sensibilisant à la différence	70% des enfants ont participé à des ateliers sur le thème	Listing & Planification + fiche observation
Eveiller les enfants à la diversité artistique en stimulant leur créativité et leur expression personnelle	Nombre d'ateliers en rapport avec la thématique	Objectifs 20 par site sur l'année	Planification
	Taux d'enfant ayant pris part à une représentation de spectacle d'art vivant	70% des enfants fréquentant les accueils de loisirs ont pu participer à au moins	Comparaison Listing & Planification

	(Professionnel ou réalisée par un public enfant)	deux formes de représentation du spectacle vivant durant l'année	
	Création de spectacle à destination d'un public	Création d'au moins 3 représentations par site	Planification évènementiel

Dans le cadre de notre projet pédagogique, un taux de **70%** a été retenu comme indicateur clé dans plusieurs de nos évaluations, notamment pour mesurer la participation des enfants aux ateliers ou leur acquisition de compétences. Ce choix repose sur plusieurs principes statistiques et pragmatiques : Représentativité, Marge d'erreur réduite, réalité du terrain.

En conclusion, ce taux de 70% assure une représentativité majoritaire, en restant à la fois réaliste et suffisamment significatif pour évaluer l'impact de nos actions de manière fiable. Il constitue un seuil adapté pour mesurer nos indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

2) Évaluation des équipes :

Entretien biannuel, bilan individuel, bilan d'équipes..., des stagiaires (entretiens de début de stage, mi-stage, de fin de stage).

3) Analyse de pratique :

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité d'accueil des enfants au sein des structures, l'intervention d'une psychologue ainsi que la plateforme Loisirs et Handicap 33 dont la présence est destinée à l'observation des interactions entre enfants, les enfants avec les animateurs.

Ce projet se déroulera sur quelques interventions dans l'année. Chaque séance d'observation donne lieu à une réunion en interne avec les équipes afin de travailler à l'évolution de leur positionnement dans leur pratique professionnelle.

4) Conclusion:

L'équipe d'animation veille à répondre aux besoins fondamentaux des enfants à travers les différents projets proposés ainsi que sur tous les temps de la journée afin d'accompagner au mieux le développement de l'enfant et l'épanouissement de celui-ci.

NOS PARTENAIRES

